

## Négociations commerciales au sein de la filière laitière : La FNCL réaffirme les exigences des coopératives laitières

Les négociations commerciales avec les distributeurs sur le prix du lait se clôturent jeudi prochain. La FNCL - Fédération Nationale des Coopératives Laitières - rappelle la difficulté d'établir des discussions commerciales responsables, et atteste du climat tendu, cette année encore, des négociations. Les menaces répétées de déréférencement que les distributeurs utilisent pour maintenir une pression accrue en sont un bon exemple.

**Les exigences tarifaires des coopératives tiennent compte scrupuleusement de leur positionnement industriel et commercial, de l'orientation des marchés et des attentes de leurs associés-coopérateurs.** Pour rappel, les coopératives laitières sont soumises aux mêmes lois et contraintes industrielles et commerciales que toute autre entreprise, même si leur fonctionnement interne est régi par le droit coopératif. Les demandes des coopératives laitières sont donc d'un niveau d'exigence identique aux requêtes des autres acteurs privés.

En l'absence d'accords commerciaux finalisés, **toute conclusion sur la finalité des échanges est de toute façon précoce et inexacte.**

**La FNCL en appelle une nouvelle fois à la construction de relations commerciales responsables, honnêtes et apaisées,** afin que l'ensemble des acteurs travaille collectivement à répartir la valeur sur l'ensemble de la chaîne. Il en va de la compétitivité des coopératives laitières, de leur faculté à développer l'activité économique sur leur territoire et sur de nouveaux marchés portés vers l'export ainsi que de la rémunération de leurs associés-coopérateurs.

### A propos de la FNCL

*La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. Elle fédère, défend et représente les intérêts de ces coopératives et de leurs associés-coopérateurs. La FNCL s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de la FNCL, 50 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par 42 000 associés-coopérateurs et 20 000 salariés. La coopération laitière représente 56 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de plus de 11,2 milliards d'euros en 2012. 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.*

### Contact presse FNCL

Mélodie Deneuve : 01 49 70 72 87 / 06 89 75 30 04 - [melodie.deneuve@fncl.coop](mailto:melodie.deneuve@fncl.coop)